Eys infos N°72
en direct avec votre commune Hiver 2015-2016

LE BILLET DU SYNDIC

La fin de la législature approche à grands pas avec en corollaire le renouvellement des autorités législatives et exécutives ; chacun a reçu les informations nécessaires à ce sujet pour qu'il puisse mettre sa fibre citoyenne au service de la collectivité communale.

C'est également le moment de vous adresser un bref compte-rendu de l'activité de votre Municipalité au cours des cinq années qui s'achèvent.

Parmi les réalisations d'importance, mentionnons la rénovation de la maison Rossellat avec ses trois nouveaux logements, l'isolation complète du bâtiment scolaire et la pose de panneaux photovoltaïques, la construction de deux nouvelles salles de classes et d'une unité d'accueil pour écoliers, ainsi que les première et deuxième étapes du plan de circulation, dont le but est d'apaiser nos ardeurs d'automobilistes et de mieux partager l'espace public entre tous ses usagers.

Concernant la gestion des affaires courantes et le travail administratif, nous n'avons pas eu le temps de nous ennuyer. En effet, l'augmentation de la population (de 957 en 2006 à plus de 1500 aujourd'hui), les nombreuses séances des associations intercommunales, les rendez-vous de chantier, les demandes de permis de construire, le site de Terrebonne, l'élaboration des projets, l'abondante lecture qui nous parvient de tous azimuts, les bricoles quotidiennes et j'en passe, sont autant de causes d'une activité riche et prenante.

Pour nous épauler dans ces tâches nous pouvons compter sur un personnel administratif efficace et à la diligence constante. Nous leur exprimons ici toute notre gratitude. Ces remerciements vont également à nos employés communaux, désormais au nombre de trois, pour leur disponibilité et leur aptitude à travailler de manière autonome et à résoudre les problèmes qui se présentent.

A l'échelon intercommunal, c'est évidement l'échec de la fusion Asse-et-Boiron qui vient d'abord à l'esprit. Les arguments en sa faveur, qui nous semblaient quasi incontournables, n'ont de loin pas séduit nos consœurs du pied du Jura, peut-être territorialement trop grandes pour se fondre dans cette nouvelle entité. Cependant, au vu de la claire acceptation des six autres communes, leurs futures autorités auront certainement à cœur d'examiner l'intérêt d'un nouveau projet de fusion au périmètre restreint.

Un autre échec, à l'échelle du district cette fois, a été celui du Programme d'investissement régional qui na pas trouvé grâce auprès de suffisamment de communes. Prévu pour financer les projets d'intérêt supra-communal, il a été vu comme trop ambitieux par certains et financièrement trop douloureux par d'autres. Ce refus n'a toutefois pas fait disparaître l'indéniable nécessité de réunir nos forces pour nous adapter à l'évolution, subie ou voulue, de notre région et de notre mode de vie.

C'est ainsi qu'a vu le jour le Disren (Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise), version édulcorée du programme précédant, actuellement en cours de validation auprès des législatifs des 44 communes membres du Conseil régional, et qui a mis toutes les chances de son côté pour être accepté.

Il convient ici de souligner le rôle bénéfique du Conseil régional dans ses tâches d'appui aux communes, notamment pour atteindre les buts des planifications supérieures, comme le Plan directeur cantonal ou le Grand Genève, et comme représentant de la région auprès de l'Etat.

En conclusion, nous avons cherché à faire de notre mieux pour défendre l'intérêt général ; il ne nous appartient pas de dire si nous y sommes parvenus.

Au nom de la Municipalité, je vous souhaite, à toutes et à tous, un joyeux Noël, une belle année 2016 et une bonne santé.

Le Syndic, Georges Rochat



Elections communales pour la Législature 2016 – 2021

Dès février 2016, les Citoyennes et Citoyens de la Commune d'Eysins seront appelés aux urnes pour élire les autorités pour la nouvelle Législature qui débutera le 1er juillet 2016 et se terminera le 30 juin 2021.

Le nombre de sièges à pourvoir est de :
40 pour le Conseil communal
5 pour la Municipalité

Calendrier des élections communales 2016

28 février 2016 : 1er tour
Election du Conseil communal, et de la Municipalité

20 mars 2016 : 2e tour éventuel
Election du Conseil communal et de la Municipalité

17 avril 2016 : 1er tour
Election du (de la) Syndic (que)
Election des suppléants au Conseil communal, 12 suppléants à élire (en un seul tour)

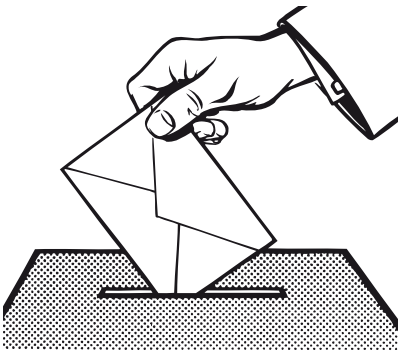
8 mai 2016 : 2e tour éventuel
Election du (de la) Syndic (que)

Qui peut voter

- Les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, qui sont domiciliés dans la commune et inscrits au rôle des électeurs.
- Les Etrangères et Etrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliés dans le Canton de Vaud depuis trois ans au moins et sont inscrits au rôle des électeurs.

Manières de voter

- Par correspondance (envoi postal), en affranchissant votre enveloppe de transmission. En principe, si celle-ci est envoyée en courrier B jusqu'au mardi précédent le dimanche de scrutin, votre vote sera reçu dans les temps.
- En déposant votre enveloppe de transmission au guichet du Greffe municipal durant les heures d'ouverture.
- En déposant votre enveloppe de transmission contenant votre vote dans la boîte aux lettres de l'Administration communale à n'importe quel moment et ce jusqu'à la clôture du scrutin, le dimanche à 10h00.
- En vous rendant au Bureau de vote, à l'Administration communale, de 9h00 à 10h00, le dimanche du scrutin.



Comment procéder

- L'électeur dispose d'autant de suffrages qu'il y a de sièges à pourvoir lors du tour de scrutin concerné.
- Il peut voter pour des candidats « officiels » (dont le nom figure sur l'une ou l'autre liste déposée) ou pour tout citoyen éligible de la commune.
- L'électeur se sert d'un seul bulletin, à savoir soit d'un bulletin officiel déjà imprimé, soit du bulletin officiel destiné au vote manuscrit.
- S'il se sert d'un bulletin préimprimé, il peut l'utiliser tel quel, sans le modifier; ou y apporter de sa main les suppressions ou adjonctions qu'il juge opportunes.
- S'il se sert du bulletin destiné au vote manuscrit, il peut de sa main le remplir des noms de candidats officiels ou de citoyens éligibles de la commune.
- Les noms portés au verso d'un bulletin, de même que les noms écrits d'une manière illisible et les candidats désignés d'une manière imprécise sont annulés même s'ils ne sont pas en surnombre.

Pour **l'élection du (de la) Syndic (que)**, l'électeur peut accorder son suffrage à **tout membre élu de la Municipalité**, candidat officiel ou non.

Dans tous les cas, l'électeur ne peut donner **qu'un seul suffrage à chacune des personnes de son choix; le cumul est exclu.**

Si vous désirez vous porter candidat, des formulaires ad hoc peuvent être obtenus gratuitement auprès du Greffe municipal, durant les heures d'ouverture.

Qui peut être candidat

- Les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, qui sont domiciliés dans la commune et inscrits au rôle des électeurs.
- Les Etrangères et Etrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliés dans le Canton de Vaud depuis trois ans au moins et sont inscrits au rôle des électeurs.

Dépôt des listes de candidats

Les listes de candidats doivent être déposées au Greffe municipal :

- pour les élections du 28 février 2016, **du lundi 4 janvier au lundi 11 janvier 2016 à 12 heures précises**;
- pour celles du 20 mars 2016, **au plus tard le mardi 1er mars 2016 à 12 heures précises**;
- pour celles du 17 avril 2016, **au plus tard le mardi 29 mars 2016 à 12 heures précises**;
- pour celles du 8 mai 2016, **au plus tard le mardi 19 avril 2016 à 12 heures précises**.

Le bureau du Greffe sera exceptionnellement ouvert jusqu'à 12h.00 aux dates mentionnées ci-dessus, pour réceptionner les listes.

L'envoi par la poste, par fax ou par courrier électronique n'est pas admis.

Nous vous rappelons les heures d'ouverture du Greffe municipal qui se tient à votre disposition pour toutes demandes de renseignements complémentaires :

Lundi de 9h.00 à 11h.00
Mardi de 15h.00 à 19h.00
Mercredi de 8h.00 à 12h.00
Vendredi de 9h.00 à 11h.00

INFOS MUNICIPALES

Fermeture des bureaux pendant les fêtes de fin d'année

Nous vous informons que les bureaux du Greffe municipal, Madame Genoud et du contrôle des habitants, et de la police des étrangers, Madame Massarutto, seront fermés pendant les fêtes de fin d'année

du 23 décembre 2015 à 12h00
jusqu'au 4 janvier 2016 09h00

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de bonnes fêtes de Noël, ainsi que nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Fermeture de fin d'année de la déchèterie Intercommunale

Lundi	**21 décembre 2015**	ouverture normale de 17h à 19h
Mercredi	**23 décembre 2015**	ouverture normale de 17h à 19h
Samedi	**26 décembre 2015**	**fermé**
Lundi	**28 décembre 2015**	ouverture normale de 17h à 19h
Mercredi	**30 décembre 2015**	ouverture normale de 17h à 19h
Samedi	**02 janvier 2016**	**fermé**

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture habituels qui ne changeront pas pour l'an 2016 :
Lundi : 17h à 19h - Mercredi : 17h à 19h - Samedi : 08h30 à 12h30
Le ramassage des ordures ménagères se fera normalement.

Engagement d'un assistant de sécurité publique

En collaboration avec les communes de Borex, Crassier et Gingins, nous avons engagé un assistant de sécurité publique, ASP, dès le 1er novembre 2015.

M. Raphaël Falconnier, est né à Lausanne en 1978 et a grandi à Bussigny-près-Lausanne. En 2000, il a effectué son école de gendarmerie à Genève avant de revenir sur le canton de Vaud et travailler pour la police de l'ouest lausannois, plus précisément à la division police-secours.



Au terme de 15 années de police, M. Falconnier a décidé d'orienter sa carrière professionnelle pour privilégier une approche de proximité et davantage de communication avec la population.

Ses tâches comprennent notamment:
- Surveillance des parcs et promenades
- Contrôle et dénonciation du stationnement abusif
- Travail de proximité aux abords des établissements scolaires

M. Falconnier porte un uniforme et détient une carte de légitimation. Son activité sera répartie équitablement entre nos quatre communes.

Nous vous remercions d'ores et déjà de lui réserver un bon accueil.

LE CONSEIL COMMUNAL EN DIRECT

Lors de la séance du 23 septembre 2015, les Conseillers communaux devaient se prononcer sur :

Préavis municipal n° 39 concernant l'arrêté d'imposition 2016
Au vu des excellents résultats des comptes 2013 et 2014 et de l'augmentation, attendue, de la population, la Municipalité préconise de maintenir le taux actuel.

Le Conseil communal accepte le préavis n°39 à l'unanimité.

Préavis municipal n° 40 concernant la mise en œuvre du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN)
Suite au refus du programme des investissements régionaux, PIR, le Conseil intercommunal du Conseil régional a nommé, en décembre 2013, une commission régionale intégrant des représentants de communes ayant approuvé et désapprouvé le concept d'investissement. Cette commission a confirmé la justification du renforcement de la solidarité régionale pour concrétiser les projets nécessaires à la région. Elle a mis en évidence le rôle du Conseil régional et sa capacité à accompagner les projets ainsi qu'à lever des fonds tiers.

Le nouveau dispositif d'investissements solidaire de la région nyonnaise (DISREN) propose une démarche qui tient compte des réflexions menées par la commission chargée des investissements régionaux, de l'écoute des communes et de l'expérience propre au Comité de Direction dans la conduite des projets régionaux.

Le Conseil communal accepte le préavis n°40 à une large majorité, 1 avis contraire et 7 abstentions.

INFOS MUNICIPALES

Du changement à l'administration communale !



Le village grandit, les surfaces des bâtiments communaux augmentent, comme les travaux de voirie et entretien des espaces verts. La Municipalité a donc décidé d'étoffer son équipe voirie-conciergerie, en engageant M. Thierry Delédevant, dès le 1er septembre 2015.

M. Delédevant est un enfant du village, né en 1974, marié et père de deux enfants.

Un CFC de maçon en poche et des années d'expérience au sein de l'entreprise familiale de maçonnerie lui seront utiles dans l'accomplissement de certaines tâches.

C'est avec plaisir que nous lui souhaitons la bienvenue dans notre administration et plein succès dans ses nouvelles fonctions.

MANIFESTATIONS

Sortie des «moins jeunes» du 10 septembre 2015

Cette année encore un nombre toujours croissant de participants avaient répondu « Présent ! » à l'appel de la société de développement pour la journée récréative annuelle qui leur est dédiée.





Pas de suspense quant au but de l'excursion, dès que les cars s'arrêtèrent sur les quais de Rive à Nyon, les invités surent qu'on allait encore, comme l'année dernière, les « mener en bateau » !

Le bateau Le Valais était quasiment plein au départ de Nyon car d'autres groupes avaient également prévu leur journée récréative ce jour-là, un jour idéal au vu du temps radieux qu'il faisait.

A peine débarqués à Yvoire, comme il était passé 11 heures, et que le bateau avait sifflé !, le petit promontoire du port fut pris d'assaut pour y prendre l'apéro, incroyable comme après seulement une vingtaine de minutes loin notre pays, ses bons produits nous manquent !

La marche ne fut pas très longue jusqu'au Restaurant du Port car il était distant d'une vingtaine de mètres, là une entrée composée de jambon et de melon fut servie puis les filets de perche sauce citron suivirent accompagnés d'un sympathique Château Ripaille blanc.

L'après-midi les aînés purent découvrir le jardin des cinq sens, un jardin de style médiéval. Grâce à une visite guidée, les plantes médicinales, décoratives ou les cultures vivrières n'ont maintenant plus de secrets pour les visiteurs.



Pour le retour au bercail nous embarquâmes sur le Savoie un splendide navire de la flotte Belle Epoque.

Le jour déclinant, les convives enchantés par leur journée, furent bien contents de se retrouver au foyer de la salle communale pour l'agape finale et un dernier petit moment de convivialité.

La société de développement remercie ici tous les habitants du village qui, par le paiement de la cotisation annuelle, permettent à nos « moins jeunes » mais également aux plus jeunes, de profiter d'une sortie permettant de passer de bons moments ensemble et d'apprécier les splendeurs de notre pays et de ses environs.



FÊTE DES UNS ET DES AUTRES

Marché d'automne

Nous étions le dernier samedi du mois de septembre et notre fête de village se mettait en place, sous un ciel gris mais heureusement sans pluie. Une petite bise soufflait, juste là pour nous rappeler que nous entrions dans l'automne.

Cette année encore, de la nouveauté grâce à nos sponsors que nous remercions chaleureusement de leur soutien.

Nous avons eu la joie de pouvoir proposer aux enfants des animations qui ont rencontré un très grand succès.

Pour les plus grands, un taureau belliqueux attendait de faire voltiger les plus courageux.

Pour les petits, une pêche aux canards a récompensé les plus adroits par un petit lot à la fin de la partie. Et comme pour les années précédentes, un stand de maquillage leurs étaient également proposé.

A l'heure de midi, les odeurs allaient bon train et nous n'avions que l'embarras du choix, entre nos traditionnelles pizzas, fondue, hot-dogs, saucisses, poulets grillés et, comme nouveauté, de la nourriture asiatique.

Nos producteurs locaux étaient également de la partie et les verres ont pu tinter à l'heure de l'apéro.

Nous avons également pu profiter de production artisanale de desserts, crêpes, popcorn et sucettes.

Et pour le plaisir des yeux, des stands d'artisanat et de brocante ont également égaillés notre place du village.

Comme à l'accoutumée, l'effervescence était déjà présente avant l'heure de l'appel des pilotes. Les bolides étaient déjà sur l'aire de départ, avant que nous ayons fermé la route.

C'est ainsi que 6 bolides étaient inscrits au départ, ….. et sont tous arrivés à la fin de nos deux manches ! Nous avons pu accueillir de tout jeunes pilotes, qui après les premières frayeurs passées, nous ont promis de revenir l'année prochaine.

A l'issue des courses, l'ensemble des participants a pu être récompensé par un cadeau.

Nous remercions chaleureusement nos donateurs pour leur soutien et les lots.

L'ambiance de cette journée fut festive et nous vous remercions toutes et tous de votre présence.

Au plaisir de vous retrouver l'année prochaine, toujours aussi nombreux et dans la bonne humeur !

Le comité de
la Fête d'Eysins et des Autres



















Transforming Lives

C'est avec plaisir que j'ai installé mon cabinet de soins Transforming Lives dans votre commune. Je pratique le massage, corporel coaching, meditation, et coaching de pleine conscience.

My name is Kamy. I have been a body worker for the past 9 years assisting managers, executives, mothers and fathers manage their stress, health and every day life through a variety of techniques where they learn to get back in touch with their bodies, emotions, and core power producing healthy, happy, productive individuals living a sustainable life of authenticity.

The primary focus of all my work is on lasting release, both physically and emotionally, and to guiding the body back to an open and vibrant place of balance where it can repair and regenerate itself.

Intuitive Healing Massage

J'ai étudié le massage classique, sportif, et relaxant, le massage traditionnel thaï, la reboutologie et le tantra. Avec ces années d'expérience et de pratique, j'ai développé ma propre technique de soin par le massage. Il est difficile d'expliquer exactement ce qui se passe et il est bien plus intéressant de l'expérimenter.



Massage Classic



Il s'agit d'un massage intégral du corps à l'huile de massage. Il agit sur les tendons, muscles et ligaments avec une amélioration de la circulation du sang et de la lymphe. J'utilise la technique de l'effleurage et le pétrissage avec une stimulation systématique des tissus de tout le corps. Tandis que ce massage vous détresse remarquablement bien, il peut tout aussi bien accroître votre énergie.

Tulamassage

Ce massage à l'huile intégral du corps s'accompagne de soins spécifiques, créant des micromouvements dans tout le corps. Les composants fondamentaux de ce massage sont : présence, un juste équilibre entre le donner et le recevoir, une continuité fluide du mouvement d'où émane une bienveillance véritable.

Conscious Awareness Coaching

This is life coaching which will help you re-discover your authenticity. The YOU you wish to be and not the YOU everyone else wants you to be. The techniques used are endless and all guaranteed to move you closer to authenticity. Perhaps you are struggling with an adolescent, or feeling challenged in obtaining work/life balance. Perhaps you have just lost contact with yourself, or have had a major change in your life or wish



to make a major change. Together we can create a solid foundation for success!

Monday meditation

Every Monday morning at 9.15 I am hosting meditation for all levels. All are welcome to join.

Transforming Lives
Kamy Lavanchy
Rue de L'aiselet 6, 1262 Eysins
Agree ASCA
078 829 0730
www.transforminglives.ch
www.kamylavanchy.com

25 chf discount on all gift certificates when you mention this announcement.

Looking for that perfect gift for Christmas :

Gift Certificates available

Vous cherchez le cadeau parfait pour Noël :

Bon Cadeau disponible

PUBLICITÉ

DIAS TAXI à Eysins
TAXI
079 683 33 62
mmbdias@gmail.com
Cartes de crédit acceptées

Réception des nouveaux habitants et jeunes citoyens

Le 2 octobre dernier, la Municipalité accueillait les nouveaux habitants, une vingtaine avait répondu à l'invitation. Après une partie officielle durant laquelle les membres de l'Exécutif, les Sociétés locales et des Eglises protestante et catholique ont présenté leurs activités, la soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale.



Soupe des sorcières 2015

Les sorcières mettent l'ambiance

16 heures 30, pas un chat sur la place du village… pas encore ! Les créatures en tous genres vont bientôt débarquer, à commencer par les sorcières. Les voilà qui posent leur balai devant l'épicerie et installent tout leur attirail pour fêter dignement Halloween : citrouilles, toiles d'araignée, candélabres et lumignons… Tout est fait pour attirer le regard et retenir les passants, de la fameuse soupe, dont le secret est jalousement gardé dans un grimoire, exhalant un fumet irrésistible, au buffet de douceurs propres à ensorceler les plus exigeants des palais, sans oublier les friandises à gogo pour faire plaisir aux enfants



La nuit commence à tomber, l'ambiance se fait plus feutrée. Au loin passent de petits groupes drôlement accoutrés, partis récolter des bonbons. La lueur des bougies agissant comme un phare et l'heure de la soupe ayant sonné, on commence à affluer de toutes parts. La place s'anime en une joyeuse sarabande. Morceau de fromage, bout de pain et soupe fumante à la main, les adultes sont heureux de se retrouver pour converser et les enfants déguisés s'amusent à se faire peur.







Pendant ce temps, les chaudrons fumants se vident, et les bouteilles aussi. La fête bat son plein et c'est un beau succès. Plus de soupes servies, plus de fromage et plus de pain, des desserts aussi. Chaque année, la foule bigarrée va grandissant. Il faudra prévoir les victuailles en conséquence !

C'est promis, nous reviendrons bien pourvues.

Merci à la Municipalité de nous avoir réservé un accueil favorable et contribué à étancher la soif des adultes grâce au vin offert, aux employés communaux de nous avoir fourni une aide logistique très appréciée et à la ferme des Perrettes d'avoir contribué à l'approvisionnement en courges. Merci aussi à tous ceux qui nous permettent par leur généreuse contribution de réitérer cette manifestation fédératrice pour le village.

A l'année prochaine,

Les sorcières

Recensement des chiens au 01.01.2016

Nous vous rappelons que tous les chiens doivent être annoncés à l'administration communale. Vous voudrez bien faire de même en cas de décès ou changement de propriétaire.



Nous vous rappelons l'art. 9 de la loi sur la police des chiens:
Tout propriétaire de chien annonce dans les deux semaines à la banque de données et à l'administration communale:

a. Toute acquisition d'un chien en indiquant sa provenance, soit le nom et l'adresse de la personne qui lui a cédé l'animal.
b. Toute cession d'un chien en indiquant sa destination, soit le nom et l'adresse du nouveau détenteur
c. Tout changement d'adresse
d. La mort de son animal

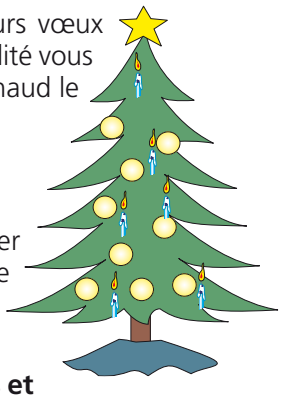
Pour les nouveaux chiens qui n'ont pas été recensés en 2015, nous vous prions de bien vouloir venir l'annoncer avec le carnet de vaccination d'ici le **31 janvier 2016** à nos bureaux pendant les heures d'ouverture.

Lundi	09h. à 11h.
Mardi	15h. à 19h.
Mercredi	08h. à 12h.
Vendredi	09h. à 11h.

Le feu des sapins de Noël

Afin de vous présenter ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, la Municipalité vous convie à partager un verre de vin chaud le

Vendredi 8 janvier 2016
au foyer de la grande salle
dès 18h00



Dès le lundi, vous pourrez déposer votre sapin devant le local de la voirie et nous nous chargerons de l'éliminer.

La Municipalité se réjouit, d'ores et déjà, de vous rencontrer nombreux à cette occasion.

Cultes à Eysins

Monsieur Emmanuel Spring, diacre, va nous quitter en janvier 2016. Un grand merci pour tout ce qu'il nous a apporté par sa discrétion, son empathie et sa force tranquille au service de l'Evangile.

Compte tenu des changements que vont générer son départ, il n'est pas possible de fixer, au moment de la rédaction de cet article, les dates et horaires des cultes de la paroisse de la Dôle.

Pour cette période, nous vous prions de vous référer au journal mensuel Bonne Nouvelle ou de jeter un oeil sur notre site www.ladole.eerv.ch

Merci de votre compréhension et au plaisir de vous rencontrer à l'un de nos cultes.

La paroisse de la Dôle



BONHEUR ET TRISTESSE

Ils sont nés

Lucas MAGLIO	né le 10 septembre 2015
Miles BEAUVALLET	né le 17 septembre 2015
Olivia MOHOS	née le 22 septembre 2015
Pauline CHARPIOT	née le 9 novembre 2015

Ils se sont mariés

Mme Patricia NEVES & M. Sébastien MOSSET	le 26 septembre 2015

COUP DE GUEULE

Baisse de moral en ce mois de novembre, ...

Nous avons eu la désagréable surprise de subir en cette fin d'année des vols et des dégradations.

Alors par ce petit mot, je tiens à remercier les personnes qui ont pris part à ces actes. Bien sûr, il s'agit d'humour noir, comme le moral des gens en cette période. Toutefois, ce n'est pas une raison et encore moins une excuse.

Le vol ne paye pas, dit-on. Néanmoins, c'est à nous qu'il reviendra de racheter le matériel volé.

Le vandalisme, un acte bien facile et mesquin. Toutefois, ce sont mes enfants qui ont nettoyé les tags sur les murs.

Et qui va réparer la caisse à savon endommagée dans notre cour ? Encore une fois, il ne s'agira pas des auteurs de ces méfaits.

Puissent les fêtes de fin d'année faire réfléchir tout un chacun sur la solidarité et le partage, tellement plus gratifiant, mais tellement plus difficile !

Corinne Hirschi